

COMPTE – RENDU du Conseil d'Ecole Primaire du 16 novembre 2010.

Présents : Mme Toulza, directrice et Mmes Alavoine, Anrich, Barreri, Cocquempot, Devesa, Gautron, Limon, Richard, Sinfort, Thiebaut, et Tolédo enseignantes
Mmes Bacher, Chauveau, Galzi, Guetta, Hurtrez, Levert, Madeleine, Mercadier, Turelle, Valette et Wolf, représentants AEP pour les parents d'élèves
M. J.M. Lussert, Maire et Mme Bessières adjointe.

Mme Annick Bonomeau, coordinatrice des projets et des structures éducatives pour la Mairie, était invitée mais n'a pu se libérer.

Excusé : M. Litrico (AEP)

Modification du règlement intérieur.

Suite à de nombreux problèmes générés par certains enfants, les enseignantes proposent une modification du règlement intérieur visant essentiellement à isoler les élèves perturbateurs de leur classe. L'élève dont le comportement gêne la classe sera envoyé dans une autre classe et peut être privé d'une sortie (y compris de classe transplantée) si son comportement le rend dangereux pour lui-même et pour le groupe. Dans ce cas, il est tenu de se présenter à l'école où il sera accueilli dans une autre classe. Le règlement modifié est mis aux voix : aucune voix contre, le nouveau règlement est donc adopté.

PPMS et alerte incendie.

La première alerte incendie a eu lieu et s'est déroulée dans les temps.

Le PPMS devrait être abandonné au profit du « Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) mais les directives n'étant pas très claires jusqu'à présent sur ce qui doit figurer dans le DUER et qui doit l'établir, en attendant des informations plus précises, le PPMS précédent reste en vigueur.

Effectifs :

Cette année 296 enfants sont scolarisés à Paul Crouzet, 12 de plus que l'année précédente, et 12 viendront s'ajouter l'année prochaine. L'effectif serait donc suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe. La demande en a été faite auprès de l'inspecteur qui va l'étudier.

Rythmes scolaires :

La mise à l'ordre du jour de la question des rythmes scolaires est arrivée précipitamment. Le but consiste pour le moment uniquement à recueillir des propositions. Le site Internet mis en place par le ministère de l'Education Nationale ne propose pas de débat cadré et ne donne aucune indication sur les orientations que prendrait cette modification des rythmes. Parents et enseignants présents pensent que les avis ou les commentaires diffusés ne seront sans doute pas suivis.

Les enseignantes se prononceraient plutôt pour une semaine de quatre jours telle qu'elle est actuellement mais avec un allègement des programmes et une réduction des vacances d'été. Il leur semble important de maintenir la coupure du mercredi. Cependant, deux enseignantes opteraient plutôt pour des semaines de cinq jours à cinq heures par jour. La fin de la journée serait réservée aux activités sportives (à la charge des associations). Aucun apprentissage fondamental ne se ferait le mercredi matin.

Mais des questions restent en suspens : Que devient l'aide personnalisée ? Une modification totale des rythmes scolaires implique d'autres modifications dans la société : pour la mairie repenser l'accueil périscolaire, que devient l'ALSH ? Pour les parents : si les journées d'école sont plus courtes il faudra trouver un mode de garde et au final la journée de l'enfant ne sera pas forcément plus « légère ».

Parents et enseignants déplorent une fois encore le manque de consultation malgré cette apparence de débat lancé sur Internet. Quelque soit la décision prise par le gouvernement, le Conseil d'Ecole peut aussi demander les aménagements qui lui sembleront nécessaires.

Pour information, dans le cadre du Plan Educatif Global, les prochaines réunions traiteront d'une part de l'aide personnalisée, étude, aide aux devoirs, d'autre part des rythmes scolaires et rythmes de l'enfant.

Budget.

La mairie verse 36€/ élève pour les fournitures, 260€/classe pour les intervenants, 46€/élève à l'OCCE, 230€/classe de crédit « bureau ». Il avait été décidé l'année dernière que le budget était calculé sur la base des effectifs au mois de janvier et que 75% serait mis à disposition en avril-mai, le complément étant versé en septembre en prévoyant un réajustement en fonction du nombre réel d'inscrits à la rentrée. Or, le complément de budget qui doit intégrer les nouveaux inscrits, ne les prend en compte que de septembre à décembre, alors que le budget est celui qui permet de financer l'année scolaire 2010-2011. Au lieu de toucher environ 1/3 de la subvention pour les 12 élèves supplémentaires (180€ soit 15€/élève), les enseignantes demandent que leur soit bien versés les 36€ prévus soit 432€ au total. La somme d'ajustement peut paraître dérisoire, c'est néanmoins ce qui permet d'acheter les livrets de maths et de lectures qui sont indispensables au travail des enfants.

Le Maire demande à être informé en juin au moment des commandes si un besoin se fait ressentir afin d'apporter son aide financière pour que tous les enfants aient la totalité des fournitures. Le budget étant calculé au plus juste en début d'année sur les effectifs réels au 1^{er} janvier, la totalité sera versée de toutes façons en décalé. Il propose également aux enseignantes de vérifier les sommes versées l'année dernière.

L'activité Tennis de Table qui était proposée gratuitement par le club est devenue payante et les enseignantes souhaitent en connaître les raisons. L'animateur était en fait employé par la mairie et animait ces sessions sur son temps de travail. Le club connaît un rééquilibrage de ses subventions dans la mesure où les enfants de l'école ne sont plus comptabilisés parmi les adhérents. Cela permet de retrouver un certain équilibre vis à vis des autres associations qui proposent aussi des animations (payantes) à destination des scolaires.

Informatique :

La priorité va toujours aux CM2 en raison de la préparation du B2I.

Mme Limon n'a plus Internet depuis les vacances de Toussaint car le connecteur HUB entre les deux classes a été endommagé par la foudre. Il faudrait aussi changer les écrans. Dans la classe de Mme Devésa, tout l'équipement commandé est arrivé, Internet fonctionne, il manque juste la mise en réseau des postes. La mairie a prévu le changement des écrans, pour Internet le passage de 1Mo à 20Mo de débit, et le changement de la photocopieuse (contrat à revoir). A voir aussi toute la connectique et les capacités du réseau électrique car beaucoup de matériel se retrouve branché sur la même prise.

Pour le reste du parc informatique, le renouvellement est prévu de façon échelonnée, par niveau, CM1, CE2, puis CE1 et enfin CP, en procédant de la même manière que les années précédentes : trouver des entreprises donatrices ou acheter des ordinateurs à bas coût. Les enseignantes déplorent que Rafik, responsable de la maintenance informatique ne soit pas souvent disponible et traite les problèmes au coup par coup.

L'AEP propose d'organiser des réunions entre Rafik, parents et enseignants pour estimer les besoins et les actions possibles de chacun. Mr le Maire invite les parents aux réunions d'état des lieux avec les enseignantes concernées.

Propreté de l'école et hygiène des élèves.

L'école a dû subir l'absence du personnel de nettoyage pendant 10 jours. C'est un hasard malheureux qui a fait qu'elles ont dû partir en même temps faire une formation obligatoire permettant leur titularisation.

Concernant le lavage des mains, il s'effectue au rythme de l'année dernière et dans les mêmes conditions (papier). A l'extension, les petites poubelles ne sont pas vidées régulièrement, donc elles débordent vite et les gros containers (dont l'ouverture est à hauteur de bouche des enfants) ne sont pas nettoyés régulièrement. Des problèmes ont été signalés concernant l'utilisation des toilettes dans la cour : trois toilettes à la Turque et un siège dont les portes donnent directement dans la cour : les enfants n'aiment pas y aller par manque d'intimité et de « confort ».

Chauffage : La chaudière qui chauffe la partie nord de l'école va être changée, en espérant que cela suffira à remédier aux problèmes de froid récurrents.

Annexe :

Les parents remercient la Mairie pour les travaux réalisés aux abords de l'annexe. M le Maire souhaiterait revoir encore certains aménagements pour sécuriser au maximum le passage des enfants vers la route de Mende.

Les parents demandent s'il est envisageable de construire un préau dans la cour de l'annexe. M le Maire répond qu'il va essayer de le mettre au budget 2011.

Clés de l'école : les clés, ou les serrures, fonctionnent mal et de façon aléatoire. La porte extérieure de la salle des maîtres est bloquée. D'autres portes sont aussi concernées.

Pharmacie : les enseignantes signalent la disparition des poches de froid contre les coups. Il n'en reste que trois sur les douze achetées. Pour la composition de la trousse à pharmacie, le contenu est réglementé par l'Education Nationale.

Arbres à planter à l'extension : prévus.

Date à retenir : Fête de l'école le mardi 28 juin 2011
Fête des enfants organisée par l'AEP le samedi 25 juin 2011.

Fin du conseil à 20h20.